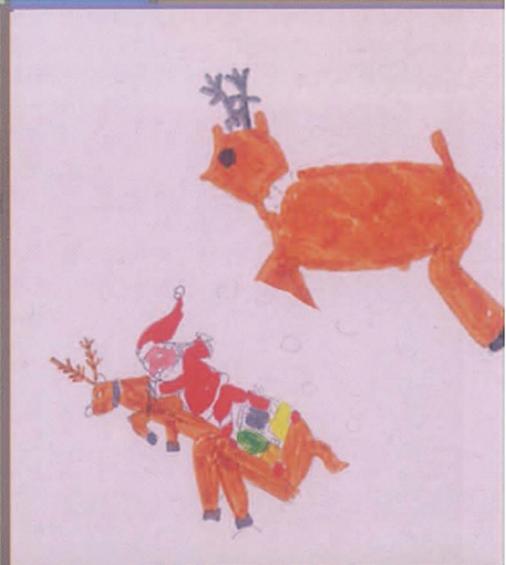
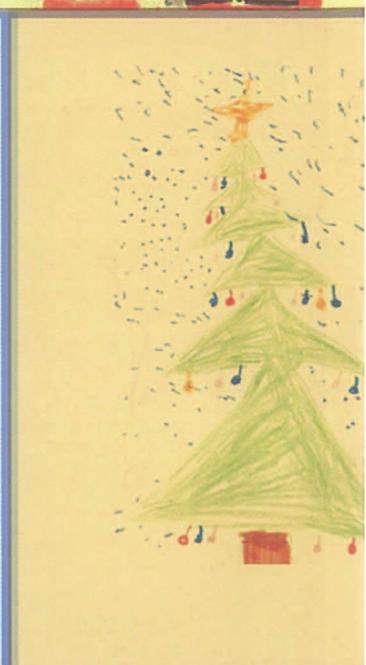
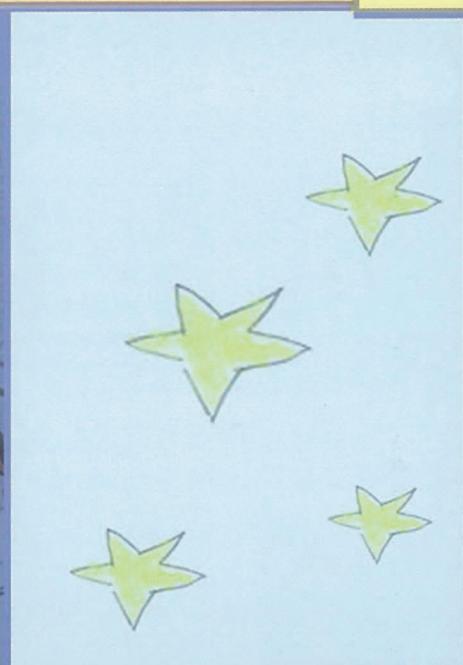


PLOUZANÉ

Magazine journal d'information municipale - décembre 2003 - n°72

La Base du Mingam
La magie de Noël
Rétrospective 2003
La révision du PLU





L'année 2003 arrive à sa fin. Elle a été, pour notre commune, le théâtre d'un certain nombre d'événements forts et heureux que vous pourrez retrouver sous forme d'un récapitulatif en pages intérieures.

Les fêtes de Noël sont pour les jeunes l'occasion de se reposer d'un long trimestre scolaire. Ce sont, pour beaucoup, des retrouvailles familiales autour de cadeaux et d'une bonne table. Nous avons consacré une rubrique de ce numéro à la réussite de ces moments conviviaux.

N'oublions pas, cependant, que quelques Plouzanéens vivent dans la difficulté ou l'isolement.

Noël est une fête religieuse universelle qui doit véhiculer un message de

fraternité. A ce titre, remercions les associations caritatives de la commune, Secours Populaire, Secours Catholique, Restos du cœur, pour l'aide et le réconfort qu'elles savent apporter aux plus démunis et aux moins chanceux d'entre nous.

De la même manière, le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre social " La Courte Echelle " savent être à l'écoute de la précarité et de la solitude et participent ainsi à consolider le lien social au sein de notre communauté.

En espérant que l'année qui vient soit, pour ceux qui souffrent, une année meilleure, permettez moi de vous souhaiter dès à présent d'heureuses fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

page 2 :	<i>Edito</i> La base du Mengam
page 3 :	<i>Vie associative</i> Des associations pour toutes les générations
page 4-5 :	La magie de Noël
page 6-7 :	Rétrospective 2003 en images
page 8 :	" Ils sont arrivés sur la commune " Portrait du nouveau directeur d'IFREMER Portrait du nouveau recteur de Plouzané
page 9 :	La révision du P.L.U
page 10 :	<i>Vie sportive</i> Le Gala des Arts martiaux et l'association Aïkikāi
page 11 :	<i>Expression libre</i>
page 12 :	<i>Calendrier des fêtes</i>

Un Mirage sur la lande...

Lorsque l'on se promène sur les routes ou les sentiers, du côté du Mengam, au milieu des champs et des landes, on croise souvent des vaches, parfois des chevaux et, de temps en temps, on a la surprise de se retrouver nez à nez avec un avion de chasse, posé en haut d'un mât.

C'est en 1986 que Thomson-CSF (devenu Thales en 2000), qui utilisait déjà la partie haute du fort du Mengam depuis plus d'une vingtaine d'années, y a implanté une nouvelle base. Elle se situe en fait de part et d'autre de la vallée du Mengam. A l'Est, à Kerdalaës, une tour carrée, bardée d'antennes. A l'Ouest, un grand hangar.



le mât monte, et l'avion se trouve porté à 16m au-dessus du toit, offrant ainsi un spectacle singulier, d'autant que, suivant les mesures à réaliser, il arrive que l'avion soit sur le dos !

Alors, à quoi sert un tel équipement ?

A partir de la tour, des signaux sont émis en direction de l'avion. En analysant les signaux reçus, les ingénieurs et techniciens travaillant sur le site testent les caractéristiques des antennes montées à bord de l'avion.

Sans cette base, ces essais devraient être réalisés en vol. Cela permet donc de réduire les coûts, les durées d'expérience, mais également de répéter plusieurs fois, dans des conditions parfaitement similaires, une même mesure.

Ce hangar est équipé d'un toit ouvrant de plus de 300m² et en son centre, d'un mât hydraulique de 30 m, monobloc. En haut de ce mât, un positionneur permet de fixer et de manipuler un avion de chasse ou, plus précisément, une maquette vidée des éléments internes de l'avion.

Au repos, l'avion est rentré dans le hangar, le mât dans son puits creusé dans la roche et le toit est fermé. Rien ne peut laisser deviner la nature de ce hangar... Mais, quand une campagne de mesures est en cours, le toit s'ouvre,

Mais pourquoi avoir construit cette base au Mengam ?

Ce site se caractérise par la présence d'une vallée relativement encaissée dont le profil a été légèrement retouché en 1986 et qui permet une qualité de transmission optimale, les ondes n'étant pas perturbées par des réflexions sur le sol.

D'autre part, la présence du fort, et son utilisation déjà ancienne pour tester des antennes de radars, prédisposaient naturellement le Mengam à recevoir cette base. Mais cela est une autre histoire...

Directeur de la publication : Yves PAGES

Equipe rédactionnelle : Emmanuelle Castel, Isabelle Nézet, Christian Blondel, Yves Du Buit, Temps Partagé, Bloodfantasyx, Centre social - La Petite Maison, Maurice Euzen, Gérard Riou, Aïkikāi.

Crédit photo : Mairie, Temps Partagé, Bloodfantasyx, Maurice Euzen, Gérard Riou, Aïkikāi, CLUB, Thalès Systèmes Aéroportés, PAC Foot.

Un grand remerciement aux enfants du CLSH de l'Amicale Laïque pour leurs dessins.

Création, réalisation, impression : CERID - 31 rue Frédéric Chopin - Brest 02.98.47.07.70

Numéro ISSN : 1140 5279

VIE ASSOCIATIVE

"DES ASSOCIATIONS POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS"

Junior Association BloodFantasyx : Le monde de Warhammer

Depuis février 2003, la 411^e Junior association, l'association "Bloodfantasyx", créée et régie uniquement par des mineurs, a ouvert ses portes à Plouzané.

BloodFantasyx est une structure amicale qui réunit une vingtaine de fans des mondes fantastiques des jeux de plateau avec figurines tels que "Warhammer" ou "le Seigneur des anneaux".

Les membres de cette association, âgés de 14 à 17 ans, se retrouvent tous les dimanches et tous les mercredis après-midi à l'ancienne poste du Bourg, dans une salle mise à leur disposition par la municipalité.

Couvert par un réseau National compétent (RNJA), affilié à la société Games Workshop et soutenu par la Mairie, BloodFantasyx offre ainsi de très bonnes conditions de jeu dans une salle de 30m² équipée de tables, d'une aire de jeu officiel, de livres warhammer, de figurines... L'association a pour but de dynamiser ce monde de plus en plus médiatisé par le succès du "Seigneur des anneaux" que sont les jeux de plateau avec figurines. Ces jeux permettent aux jeunes et aux moins jeunes de se retrouver et d'oublier leurs soucis tout en se distrayant et en réfléchissant autour d'une table représentant un champ de bataille où deux armées issues du "Seigneur des anneaux" (orques, elfes, nains, hommes...) se confrontent avec des règles complexes et parfois très stratégiques.

Si vous désirez les rejoindre, vous pouvez contacter Yoann GENY, président (06.08.76.07.13) ou William ROLLAND, président adjoint (06.61.15.58.25) ou vous rendre au local de l'ancienne poste du Bourg les dimanches et mercredis après-midi.



Association " Temps partagé Intergénération "

L'association Temps Partagé Intergénération, anciennement "M.A.P.A. de Kérallan" a été fondée en 1993 et a pour objet un projet social auprès des résidents de l'Établissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes de Kérallan.

L'association contribue, avec l'aide des bénévoles et le soutien fidèle du Club des Aînés Ruraux, à apporter aux résidents de l'établissement, un lien vers l'extérieur, des activités de détente et un peu d'amitié.

Des activités en lien avec le projet de vie de la maison sont proposées afin d'améliorer l'environnement des résidents telles que

chant, bricolage, lecture, écriture, peinture, atelier floral, jeux de société, lotos...

Des sorties sont également organisées chaque année au restaurant et à la crêperie. Certains artistes ou groupes viennent, sur invitation de l'association, se produire au sein de l'établissement pour animer des après-midi chants, danses...

Les ressources de l'association proviennent des adhésions, de la subvention municipale et des bénéfices du Kig Ar Farz organisé tous les ans. Ce repas est offert aux résidents qui veulent y participer. Ces ressources permettent, en outre, l'achat de fleurs pour l'établissement et les décès et de cadeaux pour les principales fêtes.

L'association Temps Partagé Intergénération, c'est " un peu d'amitié avec les résidents de l'E.H.P.A.D et c'est la sensibilisation aux conditions du vieillissement ".

Contact :
Mme PARIS 02.98.49.04.08



La " Petite Maison "

Le centre social " La Courte Echelle " a créé, au cœur de Castel Névez, un lieu ouvert à tous les adultes de la commune, hommes et femmes, quelque soit leur âge.

Lieu d'accueil et d'échanges, la "Petite Maison" est ouverte aux habitants de la commune chaque vendredi matin.

C'est un endroit où l'on vient quand on veut et quand on peut. On peut y rester la matinée entière pour y pratiquer une activité ou ne faire que passer y prendre un café, " voir du monde ".

Pour illustrer la souplesse de ce fonctionnement, il n'y a pas d'adhésion à la Petite Maison.

Ce qui rassemble les gens, c'est un mélange d'amitié, de convivialité, de solidarité, d'échanges d'idées et de savoirs et la reconnaissance que chacun a quelque chose à apporter aux autres.

Ce lieu, c'est la " Petite Maison ". Elle est ouverte à tous les vendredis matins à partir de 9 heures.



Renseignements auprès d'Annie, Nelly ou Isabelle au Centre Social " La Courte Echelle ", 1 rue des Myosotis, 02.98.45.42.42 ou le vendredi matin au 02.98.05.07.56.

LA MAGIE DE NOËL

Conte de Noël

Le Père Noël a mal aux dents – Laurence Caradet

Le père Noël n'est pas content : il a mal aux dents. Ce matin, en croquant une praline, il s'est brisé une canine et, pas de chance, son dentiste Jean-Baptiste est parti skier dans les Alpes suisses. Pendant ce temps-là, la mère Noël et les 77 Petits Lutins Farceurs finissent les préparatifs pour la tournée de ce soir !

Quand le père Noël entre dans l'atelier, tout le monde s'arrête, étonné : il a noué sa barbe au dessus de sa tête et il ressemble à un œuf de Pâques à moustaches.

- Mon ami, tu es charmant ! C'est un nouveau déguisement pour amuser les petits enfants ?

- Non, dit-il d'une mine épuisée, et je me demande comment je vais assurer ma tournée.

- Oh, mon chéri, il y a des années que moi aussi, je rêve de sauter dans les cheminées pour distribuer les jouets aux enfants du monde entier.

- Mais voyons, c'est impossible !

- Ah bon, et pourquoi donc ? Tu crois vraiment que c'est si difficile que cela ? Plus difficile que de régner sur 77 Petits Lutins Farceurs, plus difficile que d'ouvrir et de classer les lettres qui arrivent chaque jour par milliers, de compter et recompter s'il ne manque pas des paquets dans ta hotte, et de t'aider à enfiler tes bottes ? Non, franchement, moi je ne crois pas que ce soit plus fatigant que tout cela...

- Tu as peut-être raison, mais sauras-tu conduire le traîneau et les rennes ?

- Evidemment, voilà 150 ans que j'ai passé mon permis traîneau et je n'ai jamais fait une rayure sur la peinture, moi !

Et puis, pour une fois, cette année, toi aussi tu pourras déposer tes chaussons devant la cheminée !

- Ah, ma foi, ça c'est une idée... C'est bon, tu as gagné !... Attends un peu, le petit Quentin est né ce matin, tu lui donneras ce diabolon, je crois que ça lui ira très bien... Mets deux paires de chaussettes, la météo a dit que la nuit allait être frisquette... Et fais attention, la cheminée de Chloé est bouchée par un nid de cigogne, il faudra déposer les paquets sur le pallier... Et puis...

- Oui, oui, ne t'inquiète pas mon gros lapin, je m'en sortirai très bien, lui dit-elle avec un sourire plein de malice. Et dans un grand bruit de grelots, elle sauta sur le traîneau !

Ah, encore une précision : cette année là, dans les petits chaussons, on ne trouva ni fusil, ni canon. Curieux, non ?



Menu de Noël

Noël, c'est également le plaisir des sens gustatifs... Le cuisinier municipal et son équipe vous suggèrent ainsi une succulente recette de "Saint Jacques et sa fondue de blancs de poireaux".

Ingrédients pour 5 personnes :

15 coquilles de Saint Jacques

5 poireaux

25 cl de crème épaisse

sel, poivre, huile d'olive, vin blanc sec (ex. Sauvignon de Touraine)

- Couper les blancs de poireaux en rondelles fines, les faire fondre à feu doux dans un peu de beurre, à couvert. Les poireaux ne doivent pas colorer. Si besoin, ajouter un peu d'eau ou du fumet de poisson.
- Après cuisson des poireaux, les mettre à égoutter dans une passoire.
- Dans une sauteuse ou une poêle, saisir les noix de Saint Jacques dans un peu d'huile d'olive (éventuellement, flamber au cognac).
- Débarrasser les noix de Saint Jacques et déglacer la poêle avec le vin.
- Faire réduire le jus obtenu, crémier, saler et poivrer. Ajouter les blancs de poireaux et laisser réduire.

Le chef vous propose d'accompagner ce plat d'un riz pilaf.

Ingrédients pour 5 personnes :

250 g de riz long

un demi litre de fumet de poisson

1 oignon

sel, poivre, huile d'olive

- Préparer le fumet de poisson
- Dans une casserole, faire revenir dans l'huile, sans coloration, l'oignon émincé.
- Ajouter le riz et bien mélanger le tout. Le riz devient translucide.
- Ajouter le fumet bouillant, saler, poivrer et cuire à couvert à petit feu jusqu'à complète évaporation du liquide. Garder le riz au chaud dans le four.
- On peut ensuite mouler le riz dans un ramequin huilé : tasser le riz dans le ramequin puis démouler sur l'assiette. Déposer les noix de Saint Jacques, la sauce et décorer avec un brin de persil.

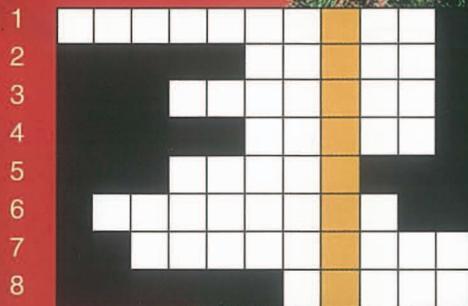
Bon appétit !

Jeu de Noël

La grille magique pour enfants

Remplissez la grille en répondant aux définitions. Un mot apparaîtra alors de façon verticale et correspondra à la définition suivante : "Véhicule du Père-Noël"

1. On l'accroche au manteau de la cheminée
2. Le Père-Noël en a une grande blanche
3. On en reçoit beaucoup quand on a été sage
4. Il en tombe souvent à Noël
5. On le décore...
6. C'est par là qu'entre le Père-Noël
7. On en met de toutes les couleurs dans le sapin
8. Miam, miam en dessert



Joyeux Noël à tous!

LA MAGIE DE NOËL

Idées sorties

L'équipe du service Animation-Jeunesse vous a concocté quelques sorties sympathiques pendant vos vacances :

• Un spectacle Jeune Public :

Mercredi 23 décembre à 15h00, au Centre Culturel

La Compagnie Madame Monsieur présente " Goulu et son âme " Un spectacle rigolo et énergique avec du théâtre et des chansons pour les enfants de 4 à 10 ans

C'est l'histoire d'un diable, un démon qui à mal à la gorge ! Et quand un démon a mal à la gorge, qu'est qu'il fait ? Il appelle un petit diable et lui demande de lui rapporter une " âme ". Toute fraîche, bien sûr...hmmmm ! Miam miam ! Et voilà que le petit diable, un peu maladroit, monte sur la terre...

Ce spectacle est interprété par Sharlubêr et Marie-Noëlle Dibouès.

Entrée gratuite.

Réservation indispensable auprès du Service Animation (02 98 31 95 33)

• Des séances de cinéma : Ciné-Noël 2003

Jour	Vendredi 26 décembre	Mardi 30 décembre
Heure	15h00	15h00
Film	Spirit, l'étalon des plaines	Espion et demi
Genre	Dessin animé	Comédie
Public	Ouvert à tous	Ouvert à tous
Heure	20h00	20h00
Film	Le seigneur des anneaux "Les Deux Tours"	James Bond "Meurs un autre jour"
Genre	Aventure	Aventure
Public	Plus de 12 ans	Ouvert à tous

Centre Culturel – Entrée Gratuite - Réservations et renseignements : Service Animation-Jeunesse (02.98.05.32.69)

" Les enfants de moins de 8 ans devront être accompagnés d'un adulte "

Idée décoration

Pour décorer votre table de Noël ou décorer votre sapin, l'équipe municipale d'animation des garderies périscolaires et les enfants vous proposent :

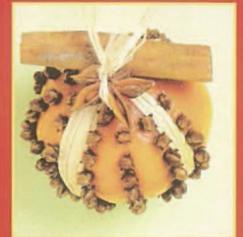
La pomme d'ambre

Matériel : clémentine, bâtons de cannelle, anis étoilé, clous de girofle, raphia. Couteau à dents, planche à découper, raphia, ciseaux, règle, aiguille à laine.

1 - Couper 50 cm de raphia. Enrubanner la clémentine et faire un double nœud. Placer un bâton de cannelle, faire un double nœud. Entourer une étoile d'anis, nouer à nouveau. Nouer les extrémités du raphia.

2 - Faire des trous sur la clémentine à espace régulier avec une aiguille. Enfoncer un clou de girofle dans chaque trou. Laisser sécher quelques jours sur une grille au-dessus d'un radiateur ou dans un endroit sec et chaud.

On peut remplacer la clémentine par un citron vert ou jaune et les bâtons de cannelle par des gousses de vanille.



Idées cadeaux

A chaque Noël, chacun se plie au difficile exercice des cadeaux. Cette année, l'équipe de la Bibliothèque municipale vous donne quelques bonnes idées de lecture...

Livres pour Adultes

- Alchimie / Nicolas Hervoche. Ill de Gwendal Lemerrier - Editions AK 2003 - 25 €
- Le voyage d'un peintre chinois en Bretagne / He Yi Fu - Editions Ouest-France 2002 - 52 €



- Les géants du jardin / Anne-Sophie Monsabert & Aline Bureau - Editions Père Castor 2002

Romans Jeunes

- Les sortilèges d'Alinore / Madeleine Crubellier - Editions Milan 2002 - 11,90 €
- Avez-vous vu Zacharie Beaver ? / Kimberly Willis Holt - Editions Gallimard 2002 - 9,50 €

Albums enfants

- L'histoire de la girafe blanche qui voulait ressembler à une vraie girafe / Florence Giraud - Editions de la Martinière Jeunesse 2003



RETROSPECTIVE 2003



"Vœux de la municipalité" : Laurent Chandemerle aura laissé des courbatures aux zygomatiques lors des vœux de la municipalité aux plouzanéens le dimanche 12 janvier 2003 !

2003 touche à sa fin pour laisser la place à une nouvelle année que nous espérons aussi riche que celle que nous venons de vivre.

Nous vous proposons de vous remémorer quelques moments marquants de l'année écoulée...

" Jumelage avec Ceccano " : Lors de son passage à Ceccano en février dernier, le Maire a pu apprécier l'aubade donnée par la jeune fanfare municipale sur la place centrale.

"Equipe séniors PA séniors A qui ont vu leur saison se terminer en division d'honneur régionale ?



"Tréteaux Chantants" : Le meilleur chanteur 2003 de Plouzané s'appelle François Kerrien. Il a été plébiscité par ses pairs le 6 novembre à Trémaïdic parmi 14 concurrents de haut niveau.



"Repas des anciens" : Chaque année, cette journée festive et gastronomique rencontre un franc succès. Le 12 octobre, plus de 350 " anciens " se sont retrouvés autour d'un délicieux repas offert par la municipalité et préparé par le cuisinier municipal et son équipe.



"Concert du CMJ" : Ce concert de musique " métal " a rassemblé, le 4 octobre plus de 400 jeunes à la salle de Trémaïdic. Ce succès est dû aux membres du CMJ qui ont su proposer des groupes de qualité à un public de connaisseurs.



"Inauguration de la salle de réflexion, le projet porté par le club de la jeunesse inaugurée le 20 septembre 2003.

"PAC Football" : Applaudissons l'équipe championne des lycées de la région pour leurs efforts sportifs récompensés en **mai** par leur monnaie d'honneur régionale. 2004 les enverra t-elle en division supérieure.

PLOUZANE ATHLETIC CLUB
Promotion d'Honneur Saison 2002 - 2003



"Inauguration de la rampe de skate" : Après des mois d'étude et de planification, le skate parc s'est vu agrémenté d'une nouvelle rampe. Celle-ci, financée par le CMI, est la plus grande du département et a été inaugurée le 15 septembre en présence des nombreux adeptes de la glisse.



"Fête de la musique" : Le 21 juin, la fête a battu son plein place de la mairie et la musique a fait danser le nombreux public jusqu'à tard dans la plus courte nuit de l'année !



"Dellec en Juillet" : Le succès des animations musicales du Dellec est allé crescendo au cours des 4 vendredis de **Juillet**. Des spectacles d'une grande qualité pour des spectateurs mélomanes et généreux.



"Forum des associations" : Le 6 septembre, les différentes associations de la commune étaient réunies à Trémaudic afin de faire découvrir leurs activités aux plouzanéens et leur permettre, ainsi, de les rejoindre.

Gérard RIOU : un nouveau directeur pour Ifremer

Gérard Riou est le nouveau directeur du Centre Ifremer de Brest. Il occupait auparavant la fonction de Directeur de la Technologie Marine et des Systèmes d'Information de l'Ifremer. Dans ce cadre, il a notamment contribué, en coopération avec des laboratoires scientifiques et des industriels, à la réalisation de projets relatifs aux systèmes instrumentaux d'observation et de mesure de l'océan, ainsi qu'au développement des infrastructures d'essais et des moyens informatiques de l'Ifremer.

Après des études de mathématiques à l'Université de Bretagne Occidentale, il est diplômé de l'ENSTA Paris (option génie maritime) et occupe successivement des positions de chef de projet dans une société de services en océanographie et géophysique marine et dans un grand groupe industriel du secteur aéronautique. Il rejoint l'Ifremer en 1982, où il pilo-

te des projets informatiques pour le développement de logiciels de traitement de données de campagnes à la mer ou de satellite, avant de prendre la responsabilité du Service Informatique. Très impliqué dans le développement des réseaux informatiques il collaborera à la définition et la mise en place d'un réseau à haut débit pour la recherche en particulier dans l'Ouest de la France.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il cherchera à maintenir et renforcer les infrastructures de l'Ifremer pour faciliter les recherches et accroître l'attractivité des laboratoires ainsi que favoriser le développement en partenariat de pôles d'excellence de rang international et les insérer dans le développement économique régional.



Maurice EUZEN : le nouveau recteur de Plouzané se présente...



Ma famille est de Crozon, mais mon père - receveur des postes - nous a fait voyager : Plouézoc'h, St Nic, La Trinité Porhoët (Morbihan), Penmarc'h et Le Guilvinec.

Je suis né en 1947 à Morlaix et j'ai fait mes études secondaires au Petit Séminaire de Ploermel. De retour dans le Finistère en 1965, j'entre au Grand Séminaire de Quimper.

De 1968 à 1970, je consacre deux années à la coopération en Afrique (Mali) puis c'est la reprise du Séminaire, d'abord à Vannes puis à Rennes, car la formation est devenue régionale.

Ordonné prêtre en 1973 à Concarneau où j'étais en insertion pastorale, j'y suis resté jusqu'en 1978, où j'ai été appelé à Quimper pour être aumônier de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) du Sud-Finistère. En 1985, l'évêque m'a envoyé pour 2 ans faire des études de liturgie à Paris. De 1987 à 1990, j'ai été vicaire à St Louis de Brest et, de 1990 à 2000, j'ai eu la responsabilité du Service de Liturgie dans le diocèse. A partir

de 1996, j'ai assumé en même temps la charge de la paroisse de Kerfeunteun à Quimper, puis en 2000 s'est ajoutée celle du Moulin-Vert.

A Plouzané (et Locmaria), j'ai trouvé un bon accueil. Je souhaite continuer le travail fait par mes prédécesseurs, en privilégiant l'attention aux jeunes et aux enfants, la responsabilité des chrétiens, la présence à toute la vie locale, le lien avec les paroisses voisines. Avec les paroissiens, nous essaierons de faire une communauté-Eglise qui soit proche des gens et ouverte sur le monde.

Et accueillir chacun avec amitié et dans le respect de sa démarche n'empêche pas d'être exigeant : l'Eglise a besoin de tous, chacun peut y trouver sa place, chacun peut y apporter quelque chose.

Maurice EUZEN

REVISION DU PLU, DEMARCHE COMMUNAUTAIRE

Il est fréquent d'entendre ce terme sur la commune et plus particulièrement à la mairie. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a remplacé l'ancien plan d'occupation des sols depuis avril 2001.

Il est établi au niveau des communes mais certaines communautés de communes ont compétence pour élaborer les PLU. C'est le cas de la Communauté Urbaine de Brest (CUB) pour laquelle le PLU est élaboré sur la base des propositions établies par les municipalités. D'autres villes plus petites ont simplement à élaborer une carte communale.

Le PLU n'est pas seulement une définition du droit à construire, parcelle par parcelle, mais c'est un document beaucoup plus large dans sa conception. C'est un document juridique qui va définir la planification urbaine sur le territoire de la CUB et la réglementation de l'usage des sols. Il va préciser aussi les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'habitat, de déplacements (voies, routes...), d'équipements et d'environnement. Bien entendu, il exprime le projet urbain de la collectivité dans le respect des lois. Il sera aussi un document fédérateur de l'ensemble des règles d'urbanisme communales complété par la loi de solidarité urbaine de mars 2001.

Le PLU doit respecter les principes légaux fixés par le code de l'urbanisme et, à ce titre, il est opposable au tiers.

Pour résumer, le PLU sera le document de référence de toutes les actions et opérations d'aménagement engagées à l'intérieur de la commune.

DANS LA PRATIQUE COMMENT VA-T-IL ÊTRE ÉLABORÉ ?

Le PLU comprend:

Un rapport de présentation

Ce dernier expose le diagnostic qui est établi au regard des prévisions économiques et démographiques et l'état initial de l'environnement. Il précise aussi les besoins en matière de développement économique (zones commerciales, industrielles...), d'aménagement de l'espace de l'habitat, de l'espace agricole, des transports et des services à la population. Il évalue sur l'environnement les

incidences des orientations du PLU qui ont été retenues et les actions nécessaires pour le préserver et le mettre en valeur. Il explique les choix qui ont été faits pour établir le Plan d'aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

Un P.A.D.D

Ce dernier, présenté au public le 29 octobre au centre culturel de PLOUZANE, définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues en vue de favoriser le renouvellement urbain, de maintenir la qualité architecturale et de préserver l'environnement. Il vise à satisfaire les besoins d'aujourd'hui tout en sauvegardant la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Ce projet, qui est aussi un projet politique, s'articule autour de trois axes principaux:

- Protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie.
- Équité, équilibre et cohésion sociale.
- Efficacité économique susceptible de pouvoir modifier les moyens et les modes de production et de consommation.

Un règlement de 14 articles qui délimite les zones urbaines "U"

les zones à urbaniser "AU" (ex NAH)

les zones agricoles "A" (ex NCF)

les zones naturelles et forestières "N" (ex ND...)

Ce règlement fixe les éléments du droit à construire.

Des documents graphiques

On y trouve le découpage de la commune en zones, les emplacements réservés, les voiries, les ouvrages publics, les espaces classés, boisés...

Des annexes

Elles indiquent au besoin les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), les zones de préemption, les périmètres d'exploitation des carrières, les périmètres relatifs aux infrastructures des transports (aéroport, gares routière et ferroviaire...).

Enfin et à titre informatif, les servitudes d'utilité publique, les schémas des réseaux d'eau et d'as-

sainissement, les lotissements où les règles d'urbanisme sont maintenues...

On voit bien que l'élaboration de ce document va bien au delà de l'ancien POS.

ET POUR PLOUZANÉ ?

En ce qui concerne le territoire de PLOUZANE, les idées maîtresses qui guident l'élaboration du PLU sont :

- développer de façon harmonieuse l'habitat en essayant de réunir les trois parties de la ville tout en maintenant des "espaces verts" nécessaires à l'harmonie du paysage. Près d'une centaine d'hectares est prévue à cet effet. Les constructions des particuliers seront à dominante pavillonnaire et celles des logements sociaux seront poursuivies sur la base de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), ils doivent représenter 15% des logements neufs construits sur la commune puisque Plouzané est attributaire de la dotation de solidarité urbaine (DSU).
- veiller à maintenir la capacité des exploitations agricoles.
- développer les deux principaux pôles commerciaux et essayer de redonner une certaine activité au Bourg.
- préserver les espaces naturels et notamment le littoral, en instituant des zones de préemption au profit de la collectivité en cas de changement de propriétaire.
- prévoir les futurs espaces publics pour pouvoir y implanter par la suite des équipements supplémentaires.

D'autres paramètres et notamment les demandes concernant les particuliers seront prises en compte, car le PLU engage le développement de la commune pour une période de 10 à 15 ans.

Enfin d'autres réunions publiques auront lieu au fur et à mesure dans les communes de la CUB, pour expliquer les choix qui auront été retenus. Mais l'élaboration du PLU doit être terminée au plus tard à la fin de l'année 2005 pour être approuvé et enfin être mis en place au début de l'année 2006.

Grandes composantes territoriales

- | | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| Centre Urbain | Fonctions métropolitaines |
| Centre-ville | Pôle de commerce et de service |
| Tissu de faubourg | Enseignement supérieur |
| Tissu individuel ou semi collectif | Aéroport |
| Espaces naturels | Grand équipement hospitalier |
| Espaces agricoles | Équipement culturel |
| | Tourisme et loisirs, exposition |
| | Grand parc d'agglomération |
| | Grand équipement sportif |

Infrastructures

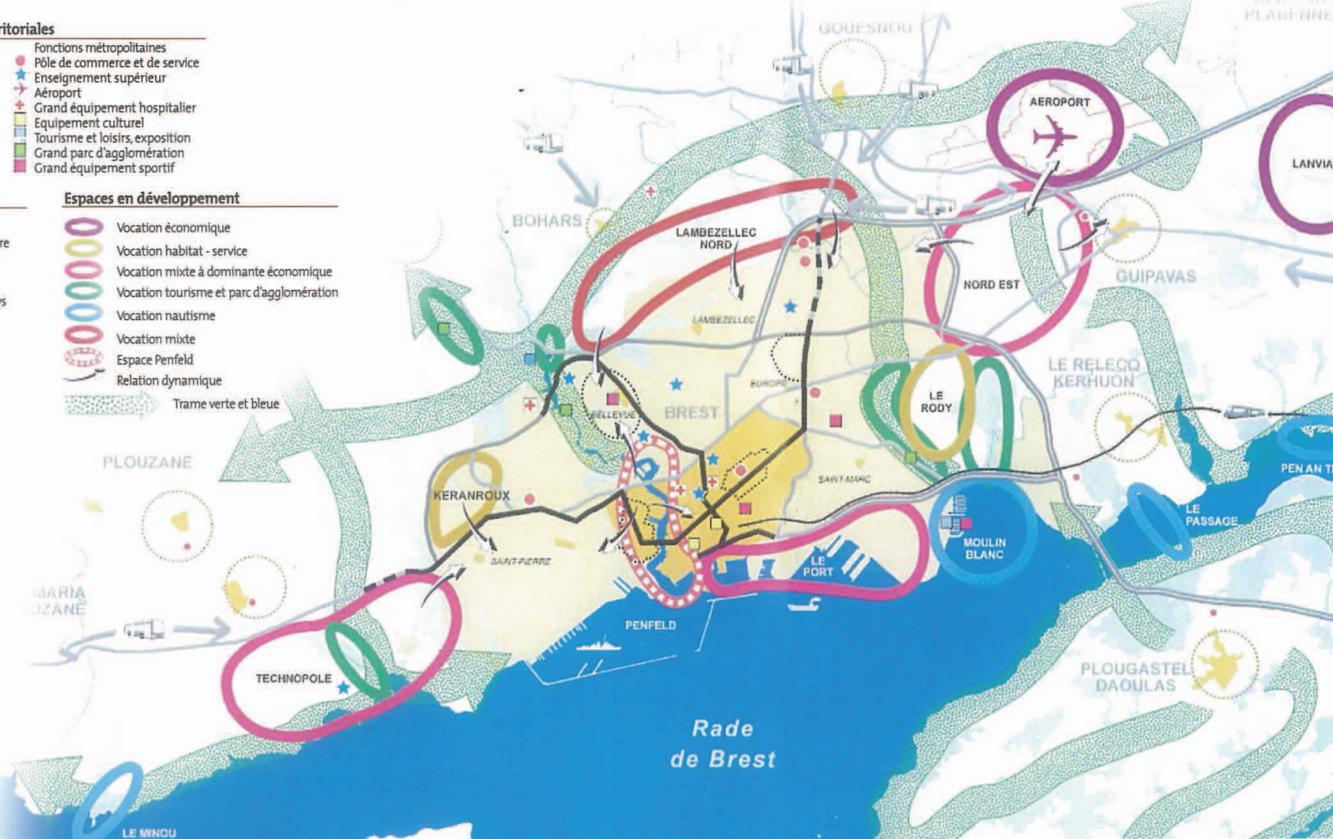
- Axes de transport collectif en site propre
- Voies express
- Voies principales
- Ligne express de pays
- Voie ferrée

Espaces en développement

- Vocation économique
- Vocation habitat - service
- Vocation mixte à dominante économique
- Vocation tourisme et parc d'agglomération
- Vocation nautisme
- Vocation mixte
- Espace Penfeld
- Relation dynamique
- Trame verte et bleue

Renouvellement urbain et extension urbaine

- Renouvellement urbain
- Restructuration de centre-bourg et extension urbaine modérée



Gala des arts martiaux

Dix ans après la première version, le club d'Aïkido de Plouzané, avec l'aide de la municipalité et des commerçants, a offert cette manifestation à sa ville.

L'après-midi du dimanche 21 septembre a été consacré aux Arts Martiaux, au gymnase de Kroas-Saliou. Des experts de très haut niveau (dont 2 champions du monde et 2 champions de France), ont présenté les subtilités de leur pratique à un public de 550 personnes.

On peut dire une foule de choses sur les arts martiaux, les décrire, les expliquer, les commenter...

L'Aïkikai de Plouzané s'est donné comme objectif, à travers ce 2ème Gala, de vous les présenter sous la forme d'un spectacle. Vous aurez pu ainsi à loisir les observer dans leur variété et leur spécificité.

Ce fut une grande joie pour les organisateurs eux-mêmes et pour les pratiquants des diverses disciplines de découvrir, comparer les techniques, les philosophies des autres.

Cet après-midi là, durant 4 heures, les spectateurs au gymnase de Kroas-Saliou ont été entraînés dans un voyage à travers la Chine avec le Tai-chi-chuan et le Kung Fu, les pays celtiques avec le Gouren, le Brésil avec la Capoeira, Israël avec le Krav Maga, les Etats

Unis avec le Full Contact et enfin le Japon avec le Judo Ju-jitsu, le Karaté, le Kendo, le Kick Boxing et l'Aïkido. Quel voyage !

Chacun suivant sa nature a apprécié, préféré tel travail, telle éthique, telle esthétique, tel rythme.



Il n'est pas toujours facile de choisir quelle discipline présenter. Il est sûr en tout cas que personne ne s'est ennuyé et que nombreux sont ceux qui vou-

draient voir renouveler l'expérience plus souvent.

Les Arts Martiaux contiennent aussi dans

leur pratique (c'est devenu plus évident après cette journée), en plus de l'aspect martial de la discipline, d'autres aspects non négligeables à savoir, des techniques thérapeutiques comme dans le Tai-chi-chuan, chorégraphiques comme dans la Capoeira...

A chaque art, son approche philosophique de la vie et de la relation aux autres, son implication dans la société.

La pratique d'un art martial peut contribuer à canaliser la violence et l'incivilité dans nos quartiers, plus encore elle peut apprendre aux uns et aux autres le plaisir de travailler ensemble. Tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de ce gala, notamment les Aïkidokas de Plouzané, souhaitent que cette manifestation ait contribué à cet autre objectif.

Les enseignants et les pratiquants ont fait du bon travail en initiant leurs invités à toutes ces disciplines. A bientôt, dans deux ans peut-être, avec de nouveaux élèves qui auront rejoint les groupes avec lesquels ils se seront sentis le plus d'affinité.

L'Aïkikai de Plouzané



Sur l'initiative de Jean-Yves Le Vourc'h, Robert Le Vourc'h et Roger Mathevey, le club d'Aïkido de Plouzané a vu le jour en octobre 1986 dans la "classe baraque" de la Trinité.

Très rapidement, pour répondre à la demande, les responsables ont décidé de créer une section pour enfants à partir de mars 1987. Philippe Crassous et Noël Caillère ont rejoint l'équipe dirigeante et ont aidé activement au développement de ce club convivial et familial, avec une priorité absolue vers les enfants. Depuis, le club essaie de garder cette ossature, un effectif pour moitié d'adultes, qui permet de s'occuper de l'autre moitié, les enfants. Les stages, les déplacements, et les diverses activités ludiques des enfants sont pris actuellement entièrement en charge par le club.

Avec ses 110 licenciés, l'Aïkikai est, avec le club de Brest, le premier club d'Aïkido du Finistère et le troisième en Bretagne. Des enseignants de haut niveau en assurent les cours :

J.Y. Le Vourc'h, 6ème Dan, conseiller d'enseignement national, brevet d'état 2ème degré, responsable des ligues auprès de la fédération française d'Aïkido (FFAB); Roger Mathevey, 4ème Dan, brevet fédéral, responsable technique du Finistère; Bernard Guilpain, 3ème Dan, brevet fédéral, commission technique du Finistère; Noël Caillère, Valérie Ansart et Gilles Rannou (qui est également président du

Comité Départemental), tous trois 2ème Dan, brevet fédéral, chargés des enfants; en formation, Daniel Habasque et Jean Fily.



les enseignants et membres du bureau de l'Aïkikai

Pour tous renseignements
concernant l'Aïkido "enfants, ados, adultes"
02.98.48.43.45 ou 02.98.01.28.11



Sécurité routière : l'affaire de chacun

Le nombre de morts sur les routes de France a fortement diminué en 2002 et 2003. Pourtant la France reste le mauvais élève de l'Europe sur ce point, et ce sont toujours les jeunes qui paient le plus lourd tribut à l'insécurité routière.

Cette relative amélioration de la situation fait suite aux campagnes de prévention fortes et aux contrôles plus stricts et plus systématiques (les radars automatiques...) mis en œuvre par le gouvernement. Et chacune des vies ainsi sauvées est un encouragement à poursuivre dans cette voie.

Malheureusement, la tendance observée sur les routes finistériennes semble moins encourageante : pas un week-end, pas une semaine sans que nos journaux ne se fassent l'écho d'accidents dramatiques. 2003, dans notre département, pourrait ne pas être vraiment meilleure que 2002, année où l'on avait enregistré

1270 blessés et 83 tués dont 18 jeunes de 18 à 24 ans sur les routes du Finistère.

La municipalité, en lien avec les autres collectivités compétentes en matière de voirie, travaille à la mise en place de dispositifs améliorant la sécurité sur les rues et routes de la commune : ronds-points aux entrées d'agglomération, aménagement de carrefours dangereux, création de pistes et bandes cyclables, mise en place de "zones 30"...

Cependant, ces efforts ne serviront à rien si chacun ne prend pas pleinement conscience de ces dangers et ne modifie sa conduite en conséquence. Rappelons-nous qu'environ 30 % des accidents mortels sont dus à l'alcool et que, statistiquement, 60% des automobilistes roulent au-delà des vitesses autorisées...

Ces comportements dangereux sont d'autant plus choquants lorsqu'ils se

produisent aux abords des écoles. Or, malgré les aménagements réalisés, on constate trop souvent des vitesses excessives à la porte même des établissements scolaires. Souvenons nous que l'immense majorité des accidents se produit en agglomération, sur des trajets courts : domicile, travail, commerces, école... Autant d'itinéraires que l'on emprunte quotidiennement et que l'on connaît sur le bout des doigts, mais c'est là aussi qu'il faut être vigilant : le danger n'existe pas que sur les "grandes" routes !

A l'approche des fêtes, pour que la fin de l'année 2003 ne soit pas marquée par des drames de la route et que 2004 marque, dans le département, une réelle amélioration de la sécurité routière, mobilisons nous, c'est l'affaire de chacun !

Les élus de la majorité municipale

Un marché de dupes

Le gouvernement Raffarin vient de décider de supprimer un jour férié pour financer l'aide aux personnes âgées ou handicapées. Il ne s'agit en fait que d'un prétexte pour instaurer une injustice et une régression sociale. Pour financer sa politique face à un sujet qui la dépasse, la droite, n'envisage qu'une seule source de recettes : les salariés. Pour ces derniers, il s'agit d'un système "perdant-perdant" : travailler plus pour gagner moins, alors que les revenus du capital ne sont appelés à aucun effort de solidarité. En revanche, la liste des impôts inéquitables et des remises en cause d'acquis sociaux s'allonge : la réduction de la durée d'indem-

nisation des demandeurs d'emploi, la limitation des chômeurs en fin de droit, la baisse des crédits au logement, la réduction des remboursements de soins sont les derniers exemples de la réalité des choix politiques récents.

Nous assistons aujourd'hui à une remise en cause de l'essentiel ; pour l'emploi, l'éducation, la santé, les services publics. La France est entrée en dépression.

A Plouzané, où il n'y a aucun échange qui vaille en conseil municipal, nous connaissons l'exercice d'un pouvoir méprisant, autoritaire et solitaire. Aucune reconnaissance n'est manifestée aux associations

pour l'immense tâche accomplie d'animation de la vie sociale.

Les coûts des services payants pèsent sur les habitants. Aucun projet significatif de logements locatifs sociaux n'apparaît. Trop peu d'aides sont accordées par le centre communal d'action sociale.

Face à cette situation lamentable, soyez assurés que les élus socialistes restent très attachés au sens collectif et de solidarité à donner à l'action politique, et refusent le marché de dupes ici et au gouvernement.

Y. Duval, R. Guérec, F. Mescoff, F. Le Gall.

La circulation dans l'agglomération de Brest (+ 4% par an) et notamment dans le centre devient de plus en plus problématique pour les automobilistes, les transports en commun et les autres usagers. Il faut effectivement trouver une solution pour améliorer l'ensemble des déplacements. Le transport public est une nécessité car il permet à tous, y compris les plus démunis, de se déplacer.

Aujourd'hui, plus de 80% des citoyens utilisent leurs moyens personnels et seul un

transport collectif performant permettra d'inverser la tendance.

C'est pourquoi nous pensons qu'il faut créer une alternative où les différents modes de déplacement se complètent. Il faut mettre en place un réseau de transports en commun en site propre dès maintenant avec les bus, avant de s'engager sur une situation irréversible par le Tram. En effet, le coût est de 3,5 fois plus cher entre le Tram et le bus en site propre (240 M€ pour 71 M€).

Cette solution permettrait une expérience en grandeur nature ainsi qu'une évaluation économique de cette première ligne. De même, la préservation de l'environnement passe bien évidemment par la mise en place de véhicules moins polluants. Sur Plouzané, il reste toutefois à réaliser une meilleure desserte de la commune avec des tarifs attractifs adaptés aux besoins des Plouzanéens.

Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AU CENTRE CULTUREL

Samedi 17 janvier
Samedi 31 janvier
Mercredi 4 février
Samedi 28 février
Vendredi 5 mars
12 et 13 mars
Samedi 20 mars
Mercredi 24 mars
Samedi 27 mars

Mairie - Service Animation : La Malle Théâtre " Passez muscade " à 17h
Ecole municipale de musique : Animation scolaire de 9h à 12h
Mairie - Service Animation : Cie Pinoc'h " Cirk " à 15h
Mairie - Service Animation : Cie Tro Héol " La ballade de Dédé " à 17h
Ecole municipale de musique : Animation scolaire 14h30 à 16h30 / Audition à 20h
E.N.S.T. Bretagne : Théâtre à 20h30
Skara B : Concert
Mairie - Service Animation : Théâtre Maat " La Pie et le Chien " à 15h
Ecole municipale de musique : Animation scolaire de 9h à 12h / Audition à 17h30

À LA SALLE DE TRÉMAÏDIC

Dimanche 11 janvier Vœux de la Municipalité
Dimanche 18 janvier Ecole du Bourg : Loto
Dimanche 25 janvier Paroisse : Kig ar farz
31 janvier et 1 février Comité des Fêtes des écoles privées : Week-end gastronomique
Dimanche 8 février Amicale Laïque de Plouzané : Loto
Samedi 14 février PAC Rugby : Repas
Dimanche 22 février Amicale Laïque de Plouzané : Foire aux puces
Samedi 28 février P.A.C. M.A.C. : Repas
Dimanche 29 février Ecole Anita Conti : Tombola
Mardi 2 mars Skol al Louarn : Fest Noz
Samedi 6 mars Officiers Mariniers : Repas
Dimanche 7 mars Ecole de Coat Edern : Loto
13 et 14 mars Coup de Main : Salon d'artisanat d'art
Samedi 20 mars Coup de Main : Fest Noz
Dimanche 21 mars Club des Aînés : Thé dansant
Du 22 au 26 mars Ti ar Bugelig : Bourse aux vêtements
Dimanche 28 mars Ecole du Bourg : Foire aux puces
Du 29 au 31 mars Club féminin : Bourse aux vêtements

AU CENTRE SOCIAL DU BOURG

Mercredi 21 janvier ALAPAGE : Galette des rois
Samedi 24 janvier F.N.A.C.A. : Galette des rois
Dimanche 25 janvier Officiers Mariniers : Assemblée Générale
Samedi 31 janvier O.P.E.P. : Soirée culturelle Irlandaise
Vendredi 27 février Club féminin : repas
Samedi 6 mars O.P.E.P. : Soirée culturelle Pays de Galles
Samedi 20 mars Ecole Sainte Anne : Soirée crêpes



ET AUSSI...

Dimanche 4 janvier P.A.C. M.A.C. : 8ème cross du P.A.C.
Samedi 24 janvier Salle Polyvalente de la Trinité : Contre Temps : Soirée dansante
Dimanche 29 février Salle Polyvalente de la Trinité : Temps Partagé Inter-génération : Kig ar farz
Dimanche 29 février Course Cycliste Penn Ar Bed
4 et 5 mars Ancienne école de la Trinité : Secours Populaire : Braderie
Vendredi 19 mars Salle communale du Bourg : F.N.A.C.A.: Commémoration
Samedi 20 mars Gymnase de Kerallan : A.L.P. : Tournoi F.F.B.B.

Recensement de la population et des logements

A partir de janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 7 à 9 ans sera remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

La collecte se déroulera chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de la commune sera pris en compte et les résultats du recensement seront calculés à partir d'un échantillon de 40% de la population ainsi constitué.

Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ainsi, du 15 janvier au 21 février 2004, les agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et la signature du maire passeront aux adresses tirées au sort par l'INSEE et déposeront les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre réponse est importante. Il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique et une obligation légale (loi du 7 juin 1951).